

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

2018

CONSEIL MUNICIPAL 17 JUILLET 2018

montpellier.fr

PHILIPPE SAUREL
MAIRE DE MONTPELLIER
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



Le Budget Primitif 2018 qui a été voté le 21 décembre 2017 est un budget volontaire au service des Montpelliérains. Le Budget Supplémentaire de **93,6M€** qui vous est présenté ici vise à renforcer cette dynamique et porte le budget total de la Ville de Montpellier à **556,2 M€**.

Un Budget Supplémentaire pour renforcer la dynamique impulsée avec le Budget 2018

Le Budget Supplémentaire nous permet également :

- De prendre en compte les reports de crédits de l'exercice 2017,
- D'ajuster les crédits en fonction de l'avancement des projets,
- D'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2017,
- De baisser le montant de l'emprunt prévisionnel de 6,4 M€.

Un Budget Supplémentaire qui ouvre quatre nouvelles Autorisations de Programme

Ce Budget Supplémentaire nous permet de créer quatre nouvelles autorisations de programme :

Travaux de l'école élémentaire Conservatoire	8,6 M€
Travaux groupe scolaire Armstrong	1,8 M€
Travaux groupe scolaire Condorcet	0,8 M€
Jardin des Héros	1,2 M€

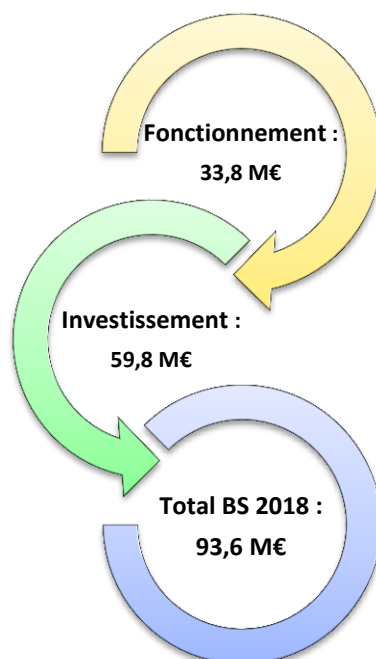
Le Budget Supplémentaire 2018 vient de plus accroître notre épargne nette (+35 %) et permet d'atteindre un volume de dépenses d'équipement de **120 M€**.

TABLE DES MATIERES

Les équilibres du Budget Supplémentaire 2018	4
Un Budget Supplémentaire de 93,6 M€	4
les équilibres par sections	4
Le budget total : 556,2 M€	5
La chaîne de l'épargne	5
Le Budget Supplémentaire 2018 EN DETAL	6
La section de fonctionnement : 33,8 M€	6
A. Les recettes de fonctionnement	6
B. Les dépenses de fonctionnement.....	8
La section d'investissement : 59,8 M€	9
A. Les recettes d'investissement	9
B. Les dépenses d'investissement	11

LES EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 93,6 M€



LES EQUILIBRES PAR SECTIONS

Le Budget Supplémentaire pour 2016 s'établit à **93 602 079,22 €** dont **33 752 221,43 €** en fonctionnement et **59 849 857,79 €** en investissement.

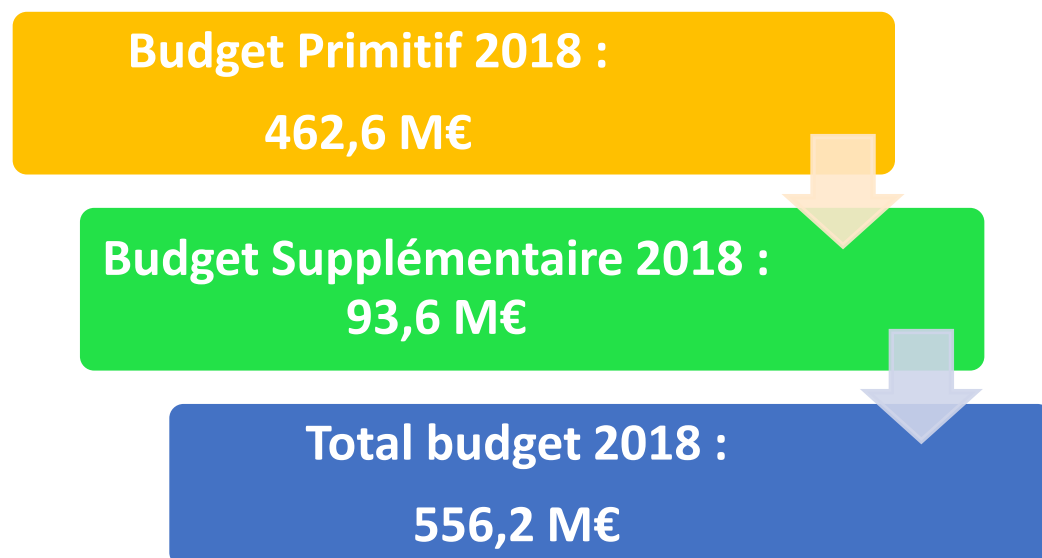
Les tableaux ci-dessous détaillent l'ensemble des opérations du BS 2018 :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2017	Reports	1 724 660,00	
	Résultat		26 852 023,43
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	900 220,00	6 900 198,00
Impact sur l'autofinancement	Amortissements	- 1 679 000,00	
	Virement	32 806 341,43	
Total Section		33 752 221,43	33 752 221,43

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2017	Reports	28 138 799,28	24 995 160,00
	Résultat	14 378 190,01	17 521 829,29
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	17 332 868,50	17 622 547,00
Impact sur l'autofinancement	Amortissements		-1 679 000,00
	Virement		32 806 341,43
Impact sur l'emprunt	Evolution des crédits		- 31 417 019,93
Total Section		59 849 857,79	59 849 857,79

LE BUDGET TOTAL : 556,2 M€

Ces montants viennent s'ajouter aux crédits ouverts en 2018, le budget total de la Ville est ainsi porté à **556,2 M€** (toutes opérations confondues, dont 500,1 M€ d'opérations réelles).



LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

Le budget supplémentaire permet d'améliorer l'épargne nette de la Ville de 35% soit + **4,1 M€**, elle s'établit ainsi à **15,6 M€**.

Chaîne de l'épargne en M€	BP 2018	BS 2018	Total 2018	Evolution
Recettes de fonctionnement	328,0	+5,2	333,2	1,6%
- Dépenses de fonctionnement (hors intérêts)	300,1	+2,8	302,9	0,9%
EPARGNE DE GESTION	27,9	+2,4	30,3	8,6%
- Intérêts	4,0	-0,2	3,8	-5 %
EPARGNE BRUTE	23,9	+2,6	26,5	10,9%
- Remboursement du capital de la dette	12,4	-1,5	10,9	-12,1%
EPARGNE NETTE	11,5	+4,1	15,6	35,6%

* Nouvelles proposition (Hors résultat de fonctionnement reporté)

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 EN DETAIL

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 33,8 M€

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2018 : 6,9 M€

Les principales opérations sont détaillées ci-dessous :

- **4,5 M€** de recettes complémentaires suite aux notifications des bases fiscales, des compensations et des dotations.

Les évolutions constatées sont les suivantes :

	BP 2018	Notification	Variation intégrée au BS 2018
Dotation Globale de Fonctionnement	36 300 000	36 364 378	64 378
Dotation de Solidarité Urbaine	26 300 000	26 472 118	172 118
Dotation Nationale de Péréquation	4 495 000	4 591 901	96 901
Compensation exonération TF	776 753	914 013	137 260
Compensation exonération TH	7 155 582	7 522 005	366 423
Impôts locaux	193 150 000	196 714 362	3 564 362
Fonds de Péréquation Inter Communale	3 420 000	3 551 923	131 923
TOTAL	271 597 335	276 130 700	4 533 365

- **1,7 M€** au titre de la reprise de la provision financière constituée pour Montpellier events
- **0,2 M€** de remboursements de frais par la Métropole, portant sur des opérations d'espaces verts attenants à la voirie
- **0,2 M€** de revenus des immeubles, correspondant au loyer actualisé du parking du Polygone
- **0,1 M€** de redevances d'occupation du domaine public perçues dans le cadre des chantiers
- **0,1 M€** de subventions de fonctionnement versées par la CAF, notamment dans le cadre de l'agrément centre social des Maisons pour Tous Colucci et Sarrazin.

LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017 REPORTE : 26,9 M€

Le résultat 2017 dégagé par la section de fonctionnement s'élève à **44,4 M€**. Ce BS permet d'en affecter 26,9 M€ sur la section de fonctionnement et 17,5 M€ sur la section d'investissement.

L'affectation du résultat 2017 est décrite ci-dessous :

	Résultat 2017		Affectation 2018		
			Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	44,4 M€			26,9 M€	Résultat de fonctionnement reporté
Investissement	-14,4 M€	Solde d'exécution de l'exercice précédent	14,4 M€	14,4 + 3,1 = 17,5 M€	Excédent de fonctionnement capitalisé = affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2017 (44,4 M€). pour couvrir à la fois <ul style="list-style-type: none"> Le besoin de financement de l'investissement 2017 (14,4 M€) Les solde des reports d'investissement (3,1 M€ soit 28,1 M€ de dépenses d'investissement reportées - 25 M€ de recettes d'investissement reportées)
TOTAL	30 M€			30 M€	

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES PROPOSITIONS NOUVELLES NETTES 2018 : **0,9 M€**

Les principales opérations sont détaillées ci-dessous :

- **0,6 M€** de dépenses d'entretien des bois et forêts.
Ce montant vient abonder les dépenses de débroussaillage, pour 0,4 M€ au titre des intempéries de février 2018 et 0,2 M€ de dépenses liées à l'obligation légale de débroussaillage, compensée par une recette à due concurrence.
- **0,2 M€** pour les frais d'actes et de contentieux et expertises catastrophes naturelles
- **0,2 M€** pour les évènements sportifs
Ce montant est destiné aux Jumping International de Montpellier Occitanie 2017 et 2018, ainsi qu'à la subvention versée à l'Arena pour le match de l'équipe de France de Basket.
- **0,1 M€** pour la sécurisation complémentaire des espaces publics lors de manifestations culturelles et sportives
- **0,1 M€** de subvention à la Métropole au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes (FADJ)
- **-0,2 M€** de frais d'intérêts de la dette

L'AUTOFINANCEMENT : **31,1 M€**

Ce budget supplémentaire permet d'inscrire **31,1 M€** d'autofinancement additionnel avec :

- une dotation aux amortissements réduite de **1,7 M€**
- un virement complémentaire de **32,8 M€** pour la section d'investissement

LES REPORTS DE 2017 : **1,7 M€**

Les reports de 2017 sont des dépenses réelles de fonctionnement qui n'ont pas pu être réalisées sur l'exercice. Ces reports concernent les reports de subventions, dont 0,7 M€ de subvention dans le cadre de la gestion transitoire du MoCo.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 59,8 M€

A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2018 : 17,6 M€

Les principales opérations sont les suivantes :

- **15 M€** afin de saisir des opportunités de réaménagement de dette ; cette opération est neutre financièrement car elle s'accompagne d'une dépense d'investissement du même montant inscrite au BS.
- **2 M€** de recettes des programmes d'aménagement des ensembles Saint Lazare et Marquerose.
La Ville de Montpellier met en place depuis des années des Plans d'Aménagement d'Ensemble (PAE). Ainsi de nombreuses zones et quartiers ont connu un développement de l'urbanisme afin d'améliorer la vie de ses citoyens. Le Plan ou Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) est un dispositif de participation des constructeurs au financement d'un programme d'équipements publics qu'une commune s'engage à réaliser, dans un secteur déterminé, pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier de ce secteur. Ces PAE ont fait l'objet de travaux par la Ville à hauteur de 0,2 M€ avant le passage en Métropole ; le solde, soit 1,8 M€ sera reversé à la Métropole.
- **0,6 M€** de recettes de ventes à tempérament de terrains ZAC République.
Une vente à tempérament est une vente dont le paiement est échelonné sur plusieurs années. Lors d'une vente à tempérament, le montant total de la vente est porté en recette de fonctionnement au compte de l'année concernée ; parallèlement, le montant des paiements qui interviendront sur les années prochaines est constaté en dépenses d'investissement « créances sur des particuliers ». Sur les exercices suivants, chaque versement fera l'objet d'une recette en investissement pour compenser la dépense constatée, c'est le cas des 0,6 M€ constatée sur ce BS.
- **0,3 M€** de subvention dans le cadre du programme interface Habitat SERM
- **0,1 M€** de subvention dotation politique de la Ville versée par l'Etat pour la crèche Thérèse Sentis

L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE : 17,5 M€

Une partie du résultat de fonctionnement 2017 a été affecté sur l'exercice 2018.

Ainsi **17,5 M€** sont affectés en section d'investissement sur 2017. (Cf. graphique page 7)

L'AUTOFINANCEMENT : 31,1 M€

Les dotations aux amortissements et le virement sont comptabilisés en dépenses de fonctionnement et en recette d'investissement. Les **31,1 M€** inscrits ici sont la contrepartie des inscriptions présentées dans la section précédente.

UN RECOURS A L'EMPRUNT EN BAISSÉ EN 2018 : - 6,4 M€

Le Budget Supplémentaire permet de diminuer le recours à l'emprunt de : **6,4 M€** (25 M€ de recours à l'emprunt 2017 reportés et - 31,4 M€ d'ajustements de crédit au BS).

Le recours à l'emprunt prévisionnel s'établit ainsi à 52,2 M€ soit 43,5% de l'investissement 2017 (120 M€).



B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2018 : 14,4 M€

Le Budget Supplémentaire reprend le résultat de la section d'investissement de l'année précédente.
Ce montant de 14,4 M€ est comptabilisé en dépense d'investissement.

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2018 : 17,3 M€

Les principales opérations sont détaillées dans les tableau ci-dessous :

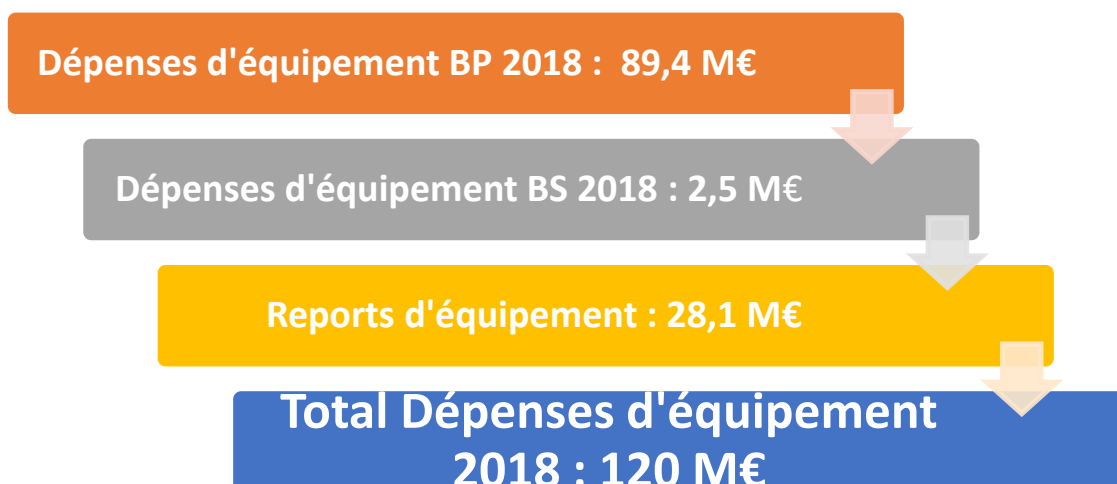
- Dépenses d'équipement: **2,5 M€** avec notamment :

Construction Halles Laissac	2,2 M€
Reversement à la Métropole participation PUP PAE	1,8 M€
Travaux reprise en sécurisation mur de soutènement école Marie Curie	0,5 M€
Travaux bâtiments publics	0,4 M€
Travaux réhabilitation Chapelle Gély	0,4 M€
Participation PRU Cévennes	0,4 M€
Travaux espaces verts	0,4 M€
Aménagement Place Laissac	0,2 M€

- Autres dépenses d'investissement : **14,8 M€** :

Ventes à tempérament (ZAC République) (équilibre en recettes, cf p.10)	0,6 M€
Refinancement de dette (équilibre en recettes)	15 M€
Remboursement taxes d'urbanisme	0,4 M€
Participation SPL	0,3 M€
Remboursement de capital	-1,5 M€

Avec ces inscriptions les dépenses d'équipement budgétées en 2017 s'élèvent à 120 M€.



Le Budget Supplémentaire nous permet également d'ajuster notre Plan pluriannuel d'Investissement. Il est ainsi proposé :

- L'augmentation de l'AP n°2017I05 relative à l'extension de la crèche Thérèse Sentis pour un montant de **0,2 M€** euros portant ainsi le montant de l'AP à **1,6 M€**
- La création d'une AP n°2018P08 pour les travaux de l'école élémentaire Conservatoire pour un montant de **8,6 M€**
- La création d'une AP n°2018P09 pour les travaux du groupe scolaire Armstrong/Bon pour un montant de **1,8 M€**
- La création d'une AP n°2018P10 pour les travaux du groupe scolaire Condorcet pour un montant de **0,8 M€ euros**
- La création d'une AP n°2018P11 pour le Jardin des Héros pour un montant de **1,2 M€**

LES REPORTS DE DEBUT D'EXERCICE : 28,1 M€

Les dépenses reportées sur 2018 correspondent à des projets lancés en phase opérationnelle, ayant fait l'objet d'un engagement, mais qui n'ont pu faire l'objet d'un mandatement sur l'exercice 2017.

Les reports les plus significatifs sont les suivants :

Fonds de concours 3M	5,5 M€
Construction GS Ovalie 2	4,9 M€
GS Euromédecine	1,5 M€
Participation gestion milieux aquatiques 3M	1,2 M€
Extension Garosud	1,2 M€
Participation consuls de mer 4	0,8 M€
Etudes et travaux Parc zoologique Lunaret	0,9 M€
Habitat 3M SERM	0,4 M€
Travaux espaces verts	0,3 M€
Travaux autres bâtiments publics	0,3 M€
Travaux structures métalliques écoles	0,3 M€
Mise en sûreté établissements scolaires	0,3 M€
Travaux dispositifs rentrée scolaire	0,3 M€

Accessibilité bâtiments	0,3 M€
Sécurisation carré Sainte-Anne	0,2 M€
Crèche EAI	0,2 M€
Ecole pape Carpentier	0,2 M€
Extension vidéoprotection	0,2 M€
Ecole Beethoven les grisettes	0,1 M€
Salle Louis Feuillade	0,1 M€
Ecole Malraux	0,1 M€
Extension crèche Thérèse Sentis	0,1 M€
French Tech	0,1 M€
Mise en sûreté établissements accueil jeunes enfants	0,1 M€
Réfection sols Peyrou	0,1 M€
Renouvellement multifonctions	0,1 M€

Ce Budget Supplémentaire 2018 est un acte responsable et volontaire qui nous permet de renforcer nos actions pour les Montpelliérains tout en respectant nos engagements définis par le contrat financier avec l'Etat.

Ce Budget Supplémentaire suit également la trajectoire de gestion vertueuse que nous avons fixée pour cet exercice 2018 comme pour les années suivantes, qui nous permet de dégager des marges de manœuvre pour notre ville sans actionner le levier fiscal.

Le budget 2018 complété de ce Budget Supplémentaire est ainsi plus que jamais le budget de la parole tenue, porteur de valeurs et d'actions fortes pour Montpellier et les Montpelliérains.

MAIRIE DE MONTPELLIER

1, place Georges Frêche - 34267 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00

Tramway 1 et 3, arrêt "Moularès - Hôtel de Ville"
Tramway 4, arrêt "Georges Frêche - Hôtel de Ville"

montpellier.fr

